

La lettre AUX RIVERAINS

N°65 NOVEMBRE 2020



P4 DIRECTION : UN NOUVEAU PRÉSIDENT POUR AÉROPORTS DE LA CÔTE D'AZUR **P7** BIODIVERSITÉ : DES ESPÈCES TRÈS PROTÉGÉES **P8** NETZERO : PLANTER DES FORÊTS POUR PIÉGER LE CARBONE **P11** TRAFIC : UN ÉTÉ PAS COMME LES AUTRES

Ne survolons pas notre environnement,
VALORISONS-LE !

“ DANS VINGT ANS, VOUS SEREZ PLUS DÉÇUS
PAR LES CHOSES QUE VOUS N'AVEZ PAS
FAITES QUE PAR CELLES QUE VOUS AVEZ
FAITES. ALORS SORTEZ DES SENTIERS
BATTUS. METTEZ LES VOILES. EXPLOREZ.
RÊVEZ. DÉCOUVREZ. ”

Mark Twain



ÉDITO



Franck Goldnadel
Président du Directoire
d'Aéroports de la Côte
d'Azur

Est-ce utile de le rappeler : la Covid a plongé le transport aérien dans une crise sans précédent. L'Aéroport Nice Côte d'Azur n'y a pas échappé. Le trafic fut réduit au strict nécessaire pendant le confinement. Ces dernières semaines sont tout aussi délicates : si, cet été, la fréquentation de notre plateforme a montré que la soif de voyager des Azuréens et de leurs hôtes était encore intacte, le regain de la pandémie a brusquement ralenti cet élan.

Fort heureusement, le monde ne s'est pas arrêté de tourner et les avions de voler. Ainsi, cet hiver, dans la mesure du possible, notre aéroport continuera d'accompagner notre territoire. Vous pourrez encore rencontrer vos clients ou partenaires économiques aux quatre coins de l'Europe, profiter de quelques jours de vacances pour oublier l'incertitude de l'époque sous un soleil exotique ou bien encore rejoindre vos proches à l'occasion des fêtes de fin d'année.

Bref, la vie continue et continuera. Et nos combats avec elle ! En effet, malgré une situation économique forcément dégradée, Nice Côte d'Azur et Cannes Mandelieu poursuivent leurs efforts pour afficher, d'ici à 2030, un bilan carbone à zéro, sans compensation. Ils suivent ainsi l'exemple de l'Aéroport du Golfe de Saint-Tropez qui, en début d'année, en plantant plus d'un millier d'arbres, a fait le nécessaire pour devenir le premier aéroport de France à relever le challenge NetZero.

N'en doutez pas un instant : notre volonté, les moyens et le calendrier de notre évolution écologique restent les mêmes qu'avant l'apparition de ce mauvais virus. Tout simplement parce que la situation qui a décidé de notre engagement, elle, n'a pas changé ! Il est aujourd'hui tout aussi urgent qu'hier d'agir contre le réchauffement climatique et pour un développement durable de notre belle région. Une course contre la montre est engagée ; elle ne saurait souffrir d'aucun retard, quelle qu'en soit la cause.

QUI ?

La Lettre aux Riverains est éditée par Aéroports de la Côte d'Azur

Directeur de la Publication : Franck Goldnadel, Président du Directoire

Directeurs de la Rédaction : Isabelle Vandrot, Chef du Département Développement Durable et Environnement, et Hélène Navarro, Directrice de la Communication

Rédacteur et suivi technique : Corinne Ercolano, Direction de la Communication

Rédaction : Jérôme Dumur — **Conception et mise en page :** Everie Communication

Impression : Aéroports de la Côte d'Azur — **Photos :** J. Kélagopian - H. Fabre

Document édité
selon le Label



N°ISSN : 1622-3039
Novembre 2020 - N°65

UNE NOUVELLE DIRECTION MAIS LE MÊME CAP

Il vous reste encore quelques semaines pour bien réfléchir à ce que vous allez offrir à votre enfant ou petit-enfant à l'occasion de Noël. Une décision à ne pas prendre à la légère. C'est qu'à cet âge-là, un cadeau peut changer pas mal de chose. L'exemple de Franck Goldnadel le montre bien. À sept ans, il reçoit de son grand-père un légo et une prédiction : « *Toi, tu travailleras dans les avions !* » « *Ça m'a plu. Du coup, j'ai fait des études qui m'ont permis de réaliser ce rêve.* » Et voilà qu'il est aujourd'hui l'un des grands spécialistes français du monde aéroportuaire. Une compétence qui lui a valu de succéder, le 21 septembre dernier, à Dominique Thillaud à la tête d'Aéroports de la Côte d'Azur.

Cette nomination à la Présidence du Directoire du Groupe azuréen vient conforter une belle carrière entamée dès 1993, au lendemain de l'obtention d'un diplôme d'ingénieur de l'École Nationale de l'Aviation Civile. Son parcours, ce Normand d'origine l'a principalement mené au sein du groupe Aéroports de Paris, passant d'abord chez Alyzia Airport Services, sa filiale spécialisée dans les services d'assistance en escale, avant de rejoindre la maison mère. Il va en graver rapidement les échelons, jusqu'à diriger l'aéroport Paris-Orly, avant de prendre un jour la tête de Paris-Charles de Gaulle, le géant parisien, dixième aéroport mondial. Il ne le quittera qu'en 2018 pour assurer la direction générale du groupe de gestion de concessions et d'ingénierie EDEIS, exploitant de 19 infrastructures aéroportuaires en Europe.

C'est là que les actionnaires d'Aéroports de la Côte d'Azur sont allés le chercher pour lui confier une mission délicate : sortir les aéroports azuréens des turbulences générées par la pandémie de Covid. Un challenge qu'il entend réussir avec l'ensemble de ses équipes en se fondant sur des valeurs qui, depuis des années, font du groupe aéroportuaire niçois une référence en son domaine : la qualité du service rendu aux compagnies et à leurs passagers, une vive implication dans la vie du territoire et la préservation d'un environnement privilégié.







VOYAGEZ DE MILAN À LIMA

Malgré la Covid 19 et ses effets sur le transport aérien, l'Aéroport Nice Côte d'Azur continue de régaler ses passagers de nouvelles expériences shopping et gastronomiques. En témoigne l'arrivée récente sur le Terminal 2 de nouvelles enseignes, aussi créatives que qualitatives.

C'est ainsi que Dolce & Gabbana a rejoint les boutiques de l'Aéroport. La fameuse griffé milanaise, fruit des talents conjugués des stylistes Domenico Dolce et Stefano Gabbana, y propose ses dernières collections de prêt à porter haut de gamme et les accessoires qui les accompagnent : chaussures, maroquinerie, bijoux fantaisie, lunettes de soleil... Un petit paradis pour les fashionistas et les dandies puisque l'écrin italien accueille aussi bien les lignes féminines que masculines.

Autres rayons de soleil, mais dans un tout autre registre, celui de la gourmandise : depuis quelques semaines déjà, deux nouvelles tables comblent les palais des voyageurs azuréens. L'une ne leur est pas tout à fait inconnue... Présents par le passé sur le Terminal 1, Lobsta et ses rolls délicieux, de petits bains briochés et toastés, garnis de beurre AOP d'Isigny et de chair de homard, ont investi depuis ce printemps le Terminal 2. L'autre est une découverte : celle de la cuisine péruvienne dont Mar y Cocina a fait sa spécialité. Un incontournable : le ceviche, un plat composé de produits de la mer et poissons crus, cuits à froid dans une marinade acidulée. Bon appétit !



KEYSINBOX LA CLÉ A SA SOLUTION

Vous faites dans la location saisonnière d'appartements ? Vous prêtez le vôtre à des proches en votre absence ? Keysinbox, un service proposé par l'Aéroport Nice Côte d'Azur, est fait pour vous. Ce nouveau concept vous offre en effet de glisser votre trousseau de clés dans des distributeurs « intelligents » installés au niveau arrivées de la zone publique du Terminal 2. Son destinataire peut aisément le récupérer grâce au code que vous lui aurez fourni. Ainsi, vous n'attendrez plus vos hôtes au pied de l'immeuble en cas de retard, vous ne leur imposerez plus un horaire ou un jour de réception et vous éviterez de laisser votre clé sous le paillason pour que votre meilleur ami la trouve à son arrivée.

TO GOOD TO GO L'ANTI-GASPI

To Good To Go est une application qui lutte contre le gaspillage en mettant en relation les consommateurs et les commerces alimentaires. Chaque jour, elle propose aux premiers de profiter des invendus des seconds à des prix très attractifs. Des paniers gourmands que l'on réserve via son smartphone et retire sur place, à heure fixe. Une formule qui a d'ores et déjà séduit deux enseignes présentes sur l'aéroport : le Relay Terminal 2 et Jamie's Deli.

QUALITÉ DE L'AIR ATMOSUD PREND DES MESURES

Cet été, le Groupe Aéroports de la Côte d'Azur a renouvelé la convention qui le lie à AtmoSud. L'ex Air PACA, présente sur la Côte d'Azur depuis bientôt trente ans, est l'association agréée par le ministère en charge de l'Environnement pour la surveillance de la qualité de l'air dans toute la Région Sud.

Rassemblant les collectivités territoriales, les services de l'État et les établissements publics, de nombreux industriels et différentes associations locales, AtmoSud emploie une cinquantaine de personnes, techniciens et scientifiques pour la plupart. Leurs missions ? Mesurer et analyser en permanence la qualité de l'air que respirent les cinq millions d'habitants de la région, anticiper ses évolutions, aider à son amélioration, surveiller les sites les plus critiques ou bien encore informer la population des épisodes de pollution exceptionnels.

C'est ainsi qu'elle intervient aux côtés d'Aéroports de la Côte d'Azur pour suivre tout au long de l'année, 24 heures sur 24, les principaux polluants générés par l'activité de ses plateformes. Un travail de longue haleine qui se double de missions spécifiques. La nouvelle convention qui court jusqu'en 2022, en a défini quatre. Cette année, AtmoSud va, d'une part, mesurer les particules ultra-fines sur l'Aéroport Nice Côte d'Azur et, d'autre part, inventorier les différentes émissions générées par le second aéroport de France. L'an prochain, elle installera des micro-capteurs autour des aéroports de Cannes Mandelieu et du Golfe de Saint-Tropez pour analyser les particules présentes dans l'air. Enfin, en 2022, elle assurera la cartographie des émissions de Nice Côte d'Azur.

(ENVIRONNEMENT)



DES ESPÈCES TRÈS PROTÉGÉES

L'univers des Aéroports de la Côte d'Azur n'est pas fait que de béton ! Des centaines d'espèces végétales ou animales, parfois rares, voire uniques, ont élu domicile aux abords des plateformes azuréennes. Une faune et une flore préservée avec la plus grande rigueur. Comme à Cannes Mandelieu, par exemple. L'aéroport abrite une petite orchidée aujourd'hui protégée : la *Bellevalia*. « Elle pousse sur les grandes prairies humides qui séparent les hangars, du côté de Cannes-la-Bocca, explique Sylvie Vieuxloup, responsable des Systèmes de management. C'est l'un des quatre derniers sites où l'on peut encore la trouver dans notre région. Nous veillons sur elle en ménageant son terroir par une méthode simple et naturelle : la fauche tardive et différenciée des prairies. En reculant l'époque de la tonte, nous permettons à la plante d'aller jusqu'au bout de son cycle de reproduction. En diversifiant les hauteurs d'herbe, nous créons des zones refuges pour les insectes et favorisons ainsi la vitalité de l'écosystème. »

C'est ce même souci de la biodiversité qui a décidé de l'opération de sauvegarde au profit de l'alpiste et la consoude bulbeuse. « Elles poussaient sur les berges de la Frayère, un petit cours d'eau qui longe l'aéroport cannois. En 2017, nous avons entrepris des travaux pour consolider l'endiguement de cette rivière. Un chantier qui aurait pu être fatal à ces deux végétaux particulièrement rares dans notre région. Nous avons donc travaillé avec un écologue à la préservation de ce patrimoine naturel. Nous avons mis une place un plan d'action de cinq ans dont la principale mesure est la replantation et le suivi des deux espèces. » Une tâche minutieuse puisque l'écologue est allé jusqu'à récupérer des graines d'alpiste pour les semer à la main !

L'APPEL DE LA FORÊT

EN 2020, L'AÉROPORT DU GOLFE DE SAINT-TROPEZ S'EST ASSURÉ, POUR LES ANNÉES À VENIR, UN BILAN "ZÉRO CARBONE" SANS COMPENSATION. COMMENT EST-IL PARVENU À CETTE PERFORMANCE ? EN RÉDUISANT SANS CESSER SA PRODUCTION DE GAZ À EFFET DE SERRE ET... EN PLANTANT DES ARBRES.

On a coutume de dire que la Nature fait bien les choses. Aéroports de la Côte d'Azur a pu, une nouvelle fois, le vérifier. Lancé dans l'opération NetZero 2030 qui vise la neutralité carbone sans compensation de ses trois plateformes (Nice Côte d'Azur,

Cannes Mandelieu et Golfe de Saint-Tropez) d'ici à la prochaine décennie, le gestionnaire aéroportuaire azuréen a envisagé de nombreuses solutions pour gagner sa bataille contre les gaz à effet de serre. Il s'est ainsi intéressé aux purificateurs

d'air, des pièges à carbone qui, depuis peu, se multiplient aux quatre coins de notre pays. Avant de revenir finalement à une solution plus simple et largement éprouvée depuis quelques... millions d'années : les arbres !

ASPIRATION, RESPIRATION

Il faut le savoir : après les océans, nos forêts sont nos meilleures défenses contre la pollution carbone. Dans notre seul pays, elles stockent chaque année 70 millions de tonnes équivalent CO₂, soit l'équivalent de 15% de nos émissions. Il faut dire qu'un seul arbre, en trente ans de vie, absorbe en moyenne vingt-cinq à trente kilos de gaz carbonique par an. C'est le miracle de la photosynthèse.

Comment ça marche ? Tous les végétaux aspirent le gaz carbonique de l'atmosphère et l'eau contenue par le sol pour les transformer, grâce à la lumière du soleil, en "nourriture" et en oxygène qu'ils relâchent dans l'air. Cette formule magique est connue : ajoutez six molécules d'eau à autant de molécules de carbone, laissez agir les rayons solaires et vous obtenez une molécule de glucose et six molécules de dioxygène. Voilà comment le cerisier de votre jardin compense pas moins de deux vols aller-retour Paris-New York. Un phénomène qu'Aéroports de la Côte d'Azur a décidé de mettre à profit pour relever son challenge environnemental.

« La nature ne va pas tout faire à notre place, assure Charlotte Pruvot, chargée Air, Climat et Énergie. Nous continuons, comme nous le faisons depuis de nombreuses années, de réduire nos émissions de CO₂ en adoptant des comportements ou des matériels vertueux. Malheureusement, cette action a des limites : celles de la technologie. D'où le besoin de traiter le carbone résiduel. Nous le faisons encore par la "compensation" : en finançant des projets de réduction ou de séquestration du carbone aux quatre coins du monde. Mais pour NetZero 2030, nous nous sommes fixés pour objectif d'agir in situ, là où nous produisons de la pollution, en absorbant l'intégralité de nos émissions. Et il nous est alors apparu que la meilleure solution était de planter des arbres. »



LA FORÊT PLANTÉE PAR L'AÉROPORT DU GOLFE DE SAINT-TROPEZ. ELLE EST NAISSANTE, MAIS PORTE DÉJÀ LA PROMESSE D'UN BILAN ZÉRO CARBONE POUR LES PROCHAINES ANNÉES.

GRANDE PREMIÈRE

Ces louables intentions ont été concrétisées sans attendre dans le Var. Cette année, l'Aéroport du Golfe de Saint-Tropez s'est positionné pour devenir rapidement le premier aéroport français et le qua-

trième en Europe à afficher un bilan « zéro carbone » sans compensation. Une prouesse qu'il doit à la création ex-nihilo d'une forêt de 1100 arbres. « Nous disposions d'une prairie d'un hectare, à la périphérie de la plateforme. Avec l'aide de la Compagnie des Forestiers, une

RENAÎTRE DE SES CENDRES... Pour les aéroports Nice Côte d'Azur et Cannes Mandelieu, la réussite de l'opération NetZero 2030 passe aussi par la plantation d'arbres. Mais contrairement à leur homologue varoise, ces deux plateformes ne pourront pas implanter de forêts à l'orée de leurs pistes. « D'ici à 2030, au terme de notre démarche de réduction de nos émissions, nous estimons que nous produirons encore 300 tonnes de CO₂ résiduelles, explique Charlotte Pruvot. Ce qui nous oblige à planter plus de... dix mille arbres. Dix hectares de forêt ! Une surface dont, bien sûr, nous ne disposons ni sur nos aéroports, ni sur les métropoles qui les accueillent. En revanche, si l'on étend nos investigations à la zone LTO (celle où les avions sont en phase d'atterrissage ou de décollage), soit 45 kilomètres autour des aéroports, là, nous avons identifié plusieurs opportunités. Notre idée est, en effet, de redonner vie à des forêts dévastées par les incendies. Plutôt que de les laisser en friches, nous proposons aux communes qui en sont propriétaires de les reboiser avec l'aide de l'Office National des Forêts. Les villes et villages restent maîtres des terrains et nous, nous nous occupons des arbres. » Une formule innovante qui a suscité l'intérêt de nombreuses municipalités azuréennes. Plusieurs conventions sont d'ores et déjà à l'étude.

entreprise experte en génie écologique et végétal, et de la société EcoTree, spécialiste reconnue de la gestion d'actifs forestiers durables, nous y avons planté une douzaine d'espèces d'arbres parmi les mieux adaptées à la nature des sols et au climat : le chêne liège, bien connu des Varois, l'arbousier, le chêne vert, le châtaignier ou encore le pin d'Alep. Ce ne sont pour l'instant que des arbustes de un à trois ans, mais, dans quelques années à peine, ils absorberont les dix-neuf tonnes de CO₂ générées par l'aéroport troyézien. »

Et ce n'est qu'un début ! Tous ces chiffres sont appelés à évoluer. Ceux des émissions, tout d'abord... L'aéroport varois travaille à réduire encore sa production de gaz carbonique. Il vient d'ailleurs de s'équiper de nouveaux véhicules électriques. Ceux de l'absorption, ensuite : les arbres de 15 à 30 ans stockent beaucoup plus de carbone que leurs cadets.

Ainsi, lors de la prochaine décennie, la forêt de l'Aéroport du Golfe de Saint-Tropez va presque doubler sa capacité d'absorption. Elle devrait dépasser les trente tonnes par an et compenser ainsi une partie des émissions de gaz à effet de serre produits par les cycles LTO (*Landing and Take-Off*, soit les phases d'approche, de roulage, de décollage et de montée, en-dessous de 3 000 pieds) de l'ensemble des appareils fréquentant la tarmac varois en une année.

« Enfin, souligne Charlotte Pruvot, ce recours à la plantation a des effets collatéraux plutôt sympathiques. Une forêt évite l'érosion des sols. Elle permet aussi une filtration naturelle des eaux de pluie. Et surtout, elle entretient la biodiversité du site, attirant les insectes, les oiseaux et de petits mammifères. Cette faune devrait être d'autant plus riche et dynamique que nous ne procéderons à aucune taille sur le site pendant au moins vingt ans. Nous préférons laisser la nature croître et agir à sa guise. »

PAROLES D'EXPERT

POUR CRÉER SA FORÊT, AÉROPORTS DE LA CÔTE D'AZUR A FAIT APPEL À UN SPÉCIALISTE : ECOTREE. RENCONTRE AVEC L'UN DE SES FONDATEURS : BAUDOIN VERCKEN.

L'entreprise : « EcoTree est spécialisée dans la gestion durable de forêts privées. Depuis 2014, nous plantons, reboisons et entretenons plusieurs domaines forestiers en France et, surtout, nous en vendons les arbres. Grâce à un dispositif juridique et financier pertinent, nous offrons en effet aux entreprises et aux particuliers la possibilité d'acquérir un ou plusieurs spécimens. Un patrimoine vert qui participe à la préservation de l'environnement, tout en assurant un placement sûr et rémunérateur puisque les arbres finissent tous en bois d'œuvre durable. »

La mission : « C'est une grande première puisque nous sommes traditionnellement propriétaires des forêts sur lesquelles nous intervenons. Or, cette fois, nous n'avons pas vendu des arbres mais du savoir-faire. Nous avons accompagné le Groupe Aéroports de la Côte d'Azur dès le début de son projet (étude d'impact, analyses des sols, choix des espèces...) et suivi, en tant que maître d'ouvrage, jusqu'au terme de la plantation. Nous avons accepté ce rôle de simple



conseil parce que nous approuvons la démarche de l'entreprise. Elle a compris que la création d'un puits de carbone n'octroie pas un droit à polluer, mais s'inscrit dans une action environnementale plus large, en complément d'un plan ambitieux de réduction des émissions de CO₂. »

La vision : « Aéroports de la Côte d'Azur fait figure d'exception ; j'espère qu'il va devenir un exemple. Car le monde du transport aérien ne peut s'affranchir plus longtemps de sa responsabilité environnementale. Ses quelques actions "à la marge" ne suffisent pas ; il doit accélérer aujourd'hui sa rupture technologique, faire preuve de plus d'ambition en matière de décarbonation, pour lutter davantage contre le réchauffement climatique. »

TRAFIC UN ÉTÉ PAS COMME LES AUTRES

CET ÉTÉ, MALGRÉ LA COVID, L'AÉROPORT NICE CÔTE D'AZUR EST RESTÉ L'UNE DES GRANDES PORTES D'ENTRÉE DE SON TERRITOIRE.

Si le second aéroport de France n'a jamais fermé totalement ses portes au plus fort de la pandémie de Covid, continuant de jouer son rôle de service public en accueillant quelques centaines de passagers par jour, il n'en a pas moins souffert de cette sombre période. Aussi, sitôt le déconfinement annoncé, s'est-il mis en ordre de marche pour se relancer au plus vite.

Première priorité : assurer la sécurité sanitaire des personnels et des passagers. « Nous avons multiplié les mesures en ce sens, confie Hélène Navarro, Directrice de la Communication d'Aéroports de la Côte d'Azur. Nous avons notamment installé des filtres à air spéciaux, comme on en trouve dans les hôpitaux, pour garantir l'innocuité de nos systèmes de climatisation. Nous avons fait venir un robot virucide hi-tech qui, en une nuit, grâce à son rayonnement UV, a "décontaminé" le Terminal 2, le seul en service actuellement. Nous avons également renforcé nos équipes d'entretien, diffusé de nombreux messages de sensibilisation aux risques et aux bonnes pratiques, installé des marqueurs au sol pour le respect des distances de sécurité ou bien encore distribué généreusement masques et gel hydroalcoolique. »

En rétablissant un lien de confiance entre l'aéroport niçois et ses hôtes, ce dispositif rigoureux a sans aucun doute favorisé la reprise du trafic aérien azuréen. Il n'en reste pas moins



que ce rebond a mis quelques semaines à se dessiner. « La fréquentation en juin est restée modeste : à peine 8 % du trafic opéré sur ce même mois en 2019, remarque Delphine Le Sec'h, Chef du Département Développement Compagnies. Il faut dire que nous ne proposons encore que 25 destinations au départ de Nice, dont une moitié en France. »

REPRISE D'ALTITUDE

L'arrivée de l'été et des vacances a tout changé, l'attractivité de la Côte d'Azur ne se démentant pas, même en ces temps troublés. « L'offre a grimpé en flèche, jusqu'à dépasser les 70 destinations, dans près de trente pays différents.

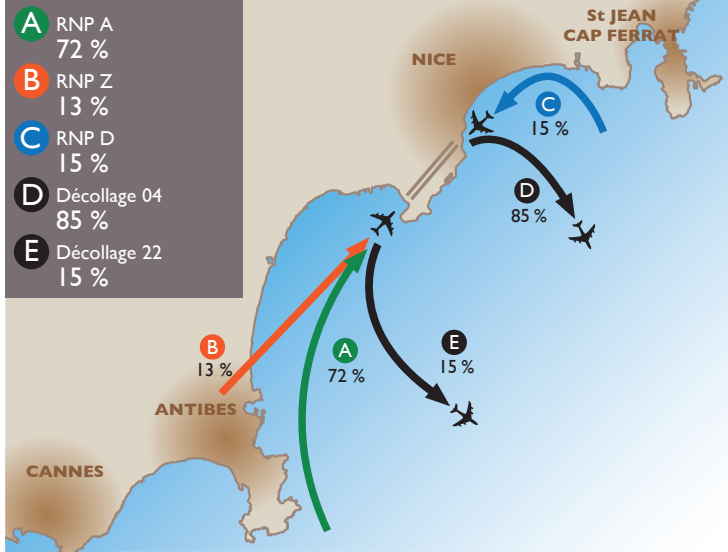
La demande a évidemment suivi : nous avons accueilli plus de 500 000 passagers en juillet (quasiment un tiers du trafic de 2019) et plus de 700 000 voyageurs le mois suivant, soit près de la moitié du trafic aoûtien de 2019. »

Un élan coupé net par le retour de la pandémie. « Les mesures de quarantaine mises en place entre août et septembre, au Royaume-Uni, en Allemagne et en Suisse, trois de nos quatre marchés principaux cet été, nous ont été grandement préjudiciables. Leurs effets se font toujours sentir aujourd'hui. Néanmoins, nous espérons pouvoir maintenir un réseau dynamique pendant cet hiver afin de minimiser autant que faire se peut, l'isolement et les difficultés économiques de notre territoire. »

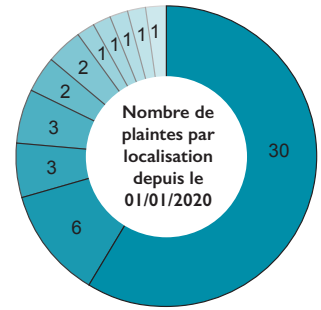
Retrouvez le bulletin d'information
aux riverains sur www.nice.aeroport.fr "agir pour l'environnement".

Procédures d'atterrissage, de décollage (juillet-août-septembre 2020)

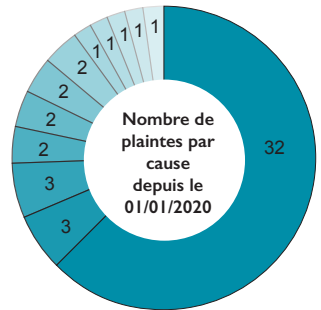
- A** RNP A
72 %
- B** RNP Z
13 %
- C** RNP D
15 %
- D** Décollage 04
85 %
- E** Décollage 22
15 %



Nota bene : La balise de Cagnes-sur-mer, qui permet la mise en service de la procédure d'évitement d'Antibes, a été arrêtée du 14 et 18/09 et du 21 au 24/09 pour cause de chantier dans les servitudes et de maintenance annuelle. Sur ces périodes, il n'y a donc pas de procédure RNP A.
Pour ces 3 mois d'été : - 20 000 mouvements par rapport à la même période en 2019

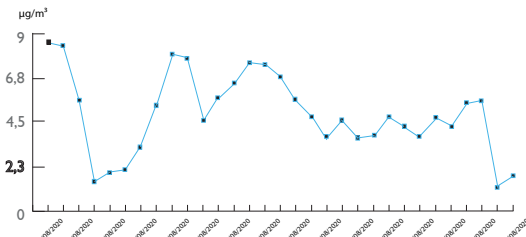


| | nombre |
|-------------------------|--------|
| ● Antibes | 30 |
| ● Nice Ouest | 6 |
| ● Saint-Laurent-du-Var | 3 |
| ● Cannes | 3 |
| ● Golfe-Juan-Vallauris | 2 |
| ● Fréjus-Saint-Raphaël | 2 |
| ● Nice centre/Nord | 1 |
| ● Vence | 1 |
| ● Châteaufort de Grasse | 1 |
| ● Mandelieu | 1 |
| ● Le Rouret | 1 |

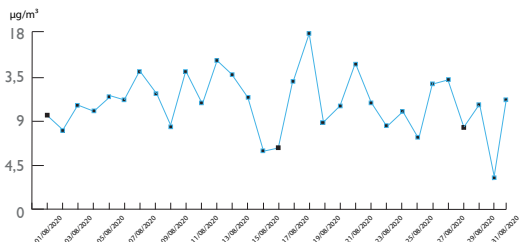


| | nombre |
|-----------------------------------|--------|
| ● Choix procédure RNAV Z / RNAV A | 32 |
| ● Décollage 04 initial | 3 |
| ● Décollage 22 | 3 |
| ● Décollages 04 - passage côte | 2 |
| ● Vols de nuit | 2 |
| ● Hélicoptères | 2 |
| ● Approche | 2 |
| ● Procédure RNAV D | 1 |
| ● Survols | 1 |
| ● Parking Kilo | 1 |
| ● Sol /APU poste 2 | 1 |
| ● Militaires | 1 |

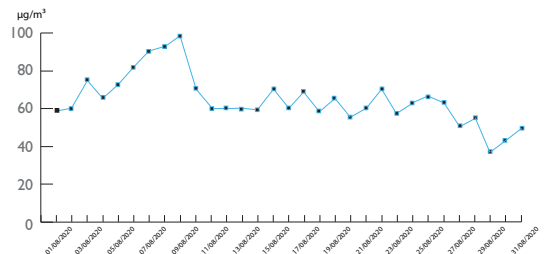
Mesure de la qualité de l'air (Données journalières pour août 2020)



Polluant : Particules (PM 2,5) / Station : NICE AÉROPORT
Maximum journalier : Aéroport = 8,6
Nice Promenade = 14,6 - Nice centre = 16,7



Polluant : Dioxyde d'azote (NO2) / Station : NICE AÉROPORT
Maximum journalier : Aéroport = 17,9
Nice Port = 49,5 - Antibes = 35,3



Polluant : Ozone (O3) / Station : NICE AÉROPORT
Maximum journalier : Aéroport = 98,5
Nice Ouest = 108,7 - Nice centre = 96,5